

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 04 octobre 2022

Délibération n° 113-2022

Point 07

Point 07. de l'ordre du jour

Modifications de maquettes - Faculté des sciences économiques et de gestion

EXPOSE DES MOTIFS

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de se prononcer sur les modifications de maquettes pour l'année universitaire 2022/2023 à la Faculté des sciences économiques et de gestion.

Les modifications de maquettes figurant en pièces jointes permettront de prendre en compte les propositions émanant des conseils de perfectionnement qui ont eu lieu, pour chaque mention, entre novembre 2021 et janvier 2022.

Ces modifications ont été établies par l'ensemble des membres des conseils de perfectionnement :

- enseignants-chercheurs, enseignants et étudiants qui ont proposé des réaménagements entre les enseignements donnés en Master 1 et en Master 2 afin de gagner en cohérence et en lisibilité ;
- anciens étudiants qui interviennent aujourd'hui dans l'équipe pédagogique en tant que professionnels. Ces derniers s'attachent plus particulièrement à mettre en adéquation les enseignements donnés avec les attentes du marché du travail ;
- les partenaires institutionnels, comme l'Ecole supérieure de la Banque, qui s'attachent aussi à la cohérence entre les besoins du monde socio-économique et les enseignements donnés.

Les modifications se veulent à coût constant. De plus un parcours a été supprimé et des heures peuvent donc être redistribuées entre les formations. La Faculté prendra à sa charge l'éventuel surcoût qui naîtrait de ces modifications.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte **les modifications de maquettes de la Faculté des sciences économiques et de gestion.**

Résultat du vote

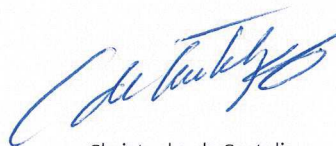
Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	26
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Faculté des sciences économiques et de gestion

Fait à Strasbourg, le 05 octobre 2022

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljaou

Modifications des MECC 2022-2023

Magistère 1 Génie économique 2022/23

Rajout d'une dérogation sur le Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

Afin de valider la 1ère année du DU Magistère, l'étudiant-e devra obtenir la moyenne à chaque semestre de la L3 (semestre 5 et semestre 6) et à chaque semestre du DU (semestre 1 et semestre 2) sans compensation possible. La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par leurs coefficients.

Modification du coefficient de l'UE Economic issues and research 2 au semestre 2 : 12 au lieu de 9 (2021/22)

Magistère 2 Génie économique 2022/23

Rajout d'une dérogation sur le Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

Afin de valider la 2ème année du DU Magistère, l'étudiant-e devra obtenir la moyenne à chaque semestre du Master 1ère année (semestre 1 et semestre 2) et à chaque semestre du DU (semestre 3 et semestre 4) sans compensation possible. La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par leurs coefficients.

Magistère 3 Génie économique 2022/23

Rajout d'une dérogation sur le Calcul de la moyenne générale et obtention du diplôme

Afin de valider la 3ème année du DU Magistère, l'étudiant-e devra obtenir la moyenne à chaque semestre du Master 2ème année (semestre 3 et semestre 4) et au semestre 5 du DU sans compensation possible. La moyenne générale obtenue est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues aux UE, pondérées par leurs coefficients.

L2 Parcours Santé 2022/23

Suppression au semestre 4 de l'UE Projet professionnel (3 Ects).

Modification du nombre d'Ects à l'UE Economie : 9 au lieu de 8 en 2021/22

Modification du nombre d'Ects à l'UE Techniques quantitatives : 9 au lieu de 7 en 2021/22

Les UE spécifiques à Médecine n'ont pas encore été renseignées et validées dans EVA.

Licence Economie et gestion + DL LEA + Math 2022/23

Dérogation apporter à :

Rapport de note de la session principale à la session de rattrapage en Licence :

Les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée ne sont pas reportées de la session principale à la session de rattrapage.

Motif de la dérogation : En raison de la nature de la session de rattrapage qui est un CTU (contrôle terminal unique)

Organisation des épreuves :

Si une épreuve de contrôle continu ou de contrôle terminal devait se faire à distance sa durée pourra être plus courte que celle indiquée dans les MECC.

Licence Economie et gestion parcours IEM 2022/23

Modification de l'intitulé de l'UE 3 :

UE 3 – Minor courses (Students choose 4 courses from the list of minors offered) en remplacement de

UE 3 – Minor courses (4 courses out of 8 are proposed each year)

Suppression des cours suivants de cette même UE :

- Geopolitics, history of arts,
- International Entrepreneurship,
- Political philosophy
- International Project Management
- International Trade Theory

DL Licence Economie et gestion + Math 2022/23

Au semestre 6 changement de pondération et de durée aux épreuves écrites de Décision dans l'incertain à l'UE Comportements individuels :

2022/23 : CC1 – 0.3 – 1H00

CC2 – 0.7 – 2H00

2021/22 : C1 – 0.5 – 1H30

C2 – 0.5 – 1H30

Les UE spécifiques à l'UFR de Mathématiques n'ont pas encore été renseignées et validées dans EVA.

LICENCE MENTION ÉCONOMIE ET GESTION

L2 Parcours Santé 2022/23

- Suppression au semestre 4 de l'UE Projet professionnel (3 Ects).
- Modification du nombre d'Ects à l'UE Economie : 9 au lieu de 8 en 2021/22
- Modification du nombre d'Ects à l'UE Techniques quantitatives : 9 au lieu de 7 en 2021/22

MASTER MENTION GESTION DE LA PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

M1 Gestion industrielle et innovation (GII-Qualité) 2022/23

SEMESTRE 1 (commune avec M1 Qualité et MPI)

UE Pilotage de l'entreprise

- Volume horaire diminué au niveau du cours « Jeu d'entreprise » : 6hCM au lieu de 8h (2021/22) ;
- Volume horaire diminué au niveau de l'UE suite à la réduction d'heures en « Jeu d'entreprise » : 44h au lieu de 46h (2021/22).

UE Accompagnement - Ouverture professionnelle

- Ajout d'une matière « Traitement de données » sur 8h, récupérée depuis l'UE Langues et insertion professionnelle du semestre 4.

SEMESTRE 2

UE QHSE et logistique industrielle

- Changement d'intitulé pour le cours « La RSE dans les organisations » au lieu de « Management de la qualité » (2021/22).

UE Langues et insertion professionnelle

- Volume horaire diminué au niveau de la matière « Bureautique-programmation » suite au déplacement de « Traitement de données » au Semestre 3 dans l'UE Accompagnement- ouverture professionnelle : 10h au lieu de 16h (2021/22)

M2 GII 2022-23

SEMESTRE 3

UE Théorie et gestion de l'innovation (commune avec M2 M2I)

- Suppression du cours « Gestion des systèmes d'information » (8h) ;
- Report des 8h précitées au cours de « Gestion du changement » - Changement du volume horaire de cette matière : 26h au lieu de 18h (2021/22) ;

UE Gestion industrielle

- Changement d'intitulé pour le cours « Pilotage d'entreprise » au lieu de « Stratégie et pilotage d'entreprise » ;

- Volume horaire augmenté au niveau du cours « L'entreprise 4.0 » : 18h au lieu de 16h (2021/22) ;
- Changement d'intitulé pour le cours « Leadership et animation d'équipes » au lieu de « Pilotage animation d'équipes » ;
- Retrait du cours « Achats ».

UE Management de projet

- Volume horaire augmenté au niveau du cours « Comptabilité et gestion par activité ABC/ABM » : 11h au lieu de 10h (2021/22) - Commun aux M2 M2I et Qualité ;
- Volume horaire de l'UE augmenté suite au changement précité : 51HCm au lieu de 50HCM (2021/22) et 16hTD.

UE Informatique industrielle

- Changement d'intitulé pour le cours « Supply Chain business game (TFC) - Sustainability » au lieu de « Serious game » avec augmentation du volume horaire : 16h au lieu de 12 (2021/22);
- Création d'une nouvelle matière « Traitement et exploration des données (Power BI) » avec un volume horaire de 5h ;
- Volume horaire de l'UE augmenté suite aux changements précités : 90H au lieu de 86H (2021/22) et 16hTD

UE Management de la performance

- Volume horaire diminué au niveau du cours « Lean management - Excellence opérationnelle » : 32h au lieu de 36h (2021/22) ;
- Volume horaire de l'UE diminué suite au changement précité : 102H au lieu de 106H (2021/22).

MASTER MENTION MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

M1 Management des projets internationaux (MPI) 2022/23

SEMESTRE 1

UE Gestion de l'entreprise (commune aux M1 GII-Q sous le nom UE Pilotage de l'entreprise)

- Volume horaire diminué au niveau du cours « Jeu d'entreprise » : 6hCM au lieu de 8h (2021/22) ;
- Volume horaire diminué au niveau de l'UE suite à la réduction d'heures en « Jeu d'entreprise » : 44h au lieu de 46h (2021/22).

UE Finance et management control

- « Management control and innovation » enseigné uniquement aux M1 MPI désormais (mutualisé en 2021/22 avec les M1 GII-Q), avec un volume horaire diminué : 18 HCM au lieu de 20HCM et 10 HTD (2021/22)
- Volume horaire de l'UE diminué suite au changement précité : 67 HCM au lieu de 69 HCM (2021/22)

SEMESTRE 2

UE Project management

- Volume horaire augmenté au niveau du cours « Project management foundations » : 13h30 au lieu de 12 (2021/22) ;
- Volume horaire de l'UE augmenté suite au changement précité : 23h30 au lieu de 22h (2021/22)

UE Insertion professionnelle

- Volume horaire augmenté au niveau du cours « Bureautique – programmation » : 24HCM au lieu de 16 (2021/22) ;
- Ajout d'heures « Accompagnement – insertion professionnelle : 16HTD.
- Volume horaire de l'UE augmenté suite aux changements précités : 24HCm au lieu de 16HCM (2021/22) et 16hTD.

SEMESTRE 3

UE Stratégie internationale (commune avec M2 M2I)

- Volume horaire diminué au niveau de l'UE suite à la réduction d'heures en « Méthodologie pour le mémoire: applications internationales » : 48h au lieu de 50h (2021/22) ;
- Volume horaire diminué au niveau du cours « Méthodologie pour le mémoire: applications internationales » : 10h au lieu de 15h (2021/22) ;
- Changement d'intitulé pour le cours « Méthodologie pour le mémoire: applications internationales » au lieu de « Stratégie internationale (intercultural management) » (2021/22)

UE International management techniques I (commune avec M2 M2I)

- Volume horaire diminué au niveau de l'UE suite à la réduction d'heures en « Corporate Social Responsibility » : 42h au lieu de 54h (2021/22) ;
- Changement de cours « Corporate Social Responsibility » au lieu de « International Merger & Acquisition » (2021/22) avec changement de notation, d'intervenants et volume horaire : 12h au lieu de 15h (2021/22).

UE Techniques du management international II

- Volume horaire augmenté à la matière « Intelligence économique en contexte international » : 18h au lieu de 15h (2021/22);
- Volume horaire de l'UE suite à la modification précitée : 69h au lieu de 65h (2021/22).

UE Management de projets

- Changement d'intitulé pour la matière « Introduction aux progiciels de gestion intégrés » en « SAP Internet 4.0 » ;
- Volume horaire augmenté au niveau du cours « Comptabilité et gestion par activité ABC/ABM » : 11h au lieu de 10h (2021/22) - Commun aux M2 GII ;
- Volume horaire de l'UE suite à la modification précitée : 51h au lieu de 50h (2021/22).

MASTER MENTION QUALITE, HYGIENE, SECURITE

M2 Qualité 2022/23

SEMESTRE 3

UE Les outils qualité

- Création d'une nouvelle matière « Métrologie & Contrôle qualité » sans coefficient et avec un volume horaire de 6h ;
- Retrait de coefficient à la matière « Conception et analyse fonctionnelle » et diminution de son volume horaire : 8h au lieu de 12h (2021/22).

UE Management par processus

- Retrait du cours « Progiciel de gestion intégré » ;
- Volume horaire augmenté au niveau du cours « Comptabilité et gestion par activité ABC/ABM » : 11h au lieu de 10h (2021/22) - Commun aux M2 M2I et GII ;
- Volume horaire diminué au niveau du cours « Coûts et qualité » : 4h au lieu de 8h (2021/22) ;
- Volume horaire de l'UE diminué suite aux changements précités : 75H au lieu de 78H (2021/22).

UE Management et performance

- Retrait du cours « Gestion des systèmes d'information » ;
- Création de deux nouvelles matières « Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ISO 26 000 » avec un volume de 8h, et « Traitement et exploration des données (Power BI) » avec un volume de 6h.

UE Normes et organisation

- Volume horaire augmenté au niveau du cours « Management de la qualité - ISO 9001 » : 24h au lieu de 22h (2021/22) ;
- Volume horaire diminué au niveau du cours « Qualité dans le service » : 8h au lieu de 10h (2021/22).

MASTER MENTION MANAGEMENT DE L'INNOVATION

M2 Management international de l'innovation (M2I) 2022/23

SEMESTRE 3

UE Stratégie internationale (commune avec M2 MPI)

→ Modifications en M2 MPI impactant cette formation :

- Volume horaire diminué au niveau de l'UE suite à la réduction d'heures en « Méthodologie pour le mémoire: applications internationales » : 48h au lieu de 50h (2021/22) ;
- Volume horaire diminué au niveau du cours « Méthodologie pour le mémoire: applications internationales » : 10h au lieu de 15h (2021/22) ;
- Changement d'intitulé pour le cours « Méthodologie pour le mémoire: applications internationales » au lieu de « Stratégie internationale (intercultural management) » (2021/22)

→ Modifications propres à la formation :

- Volume horaire augmenté au niveau du cours « Management international de l'innovation » : 18h au lieu de 15h (2021/22).

UE International management techniques I (commune avec M2 MPI)

→ Modifications en M2 MPI impactant cette formation :

- Volume horaire diminué au niveau de l'UE suite à la réduction d'heures en « Corporate Social Responsibility » : 42h au lieu de 54h (2021/22) ;
- Changement de cours « Corporate Social Responsibility » au lieu de « International Merger & Acquisition » (2021/22) avec changement de notation, d'intervenants et volume horaire : 12h au lieu de 15h (2021/22).

UE Théorie et gestion de l'innovation (commune avec M2 GII)

→ Modifications en M2 GII impactant cette formation :

- Suppression du cours « Gestion des systèmes d'information » (8h) ;
- Report des 8h précitées au cours de « Gestion du changement » - Changement du volume horaire de cette matière : 26h au lieu de 18h (2021/22) ;
-

UE Management de l'innovation et de la création

- Volume horaire de l'UE suite à la modification précitée : 59h au lieu de 58h (2021/22).

SEMESTRE 4

- Fusion de deux UE « Mémoire » et « Stage en entreprise » pour une seule UE « Mémoire-Stage » avec 30 ECTS ;

MASTER MENTION MONNAIE, BANQUE, FINANCE

FERMETURE DU M2 Chargé d'affaires Entreprises (CAE) qui devient une option en M2 CCPro – semestre 4.

MASTER Assurance et gestion des risques

SEMESTRE 1

UE Risque et assurance 1

- Changement de volume horaire pour la matière « Produits et marchés d'assurance » : 24h au lieu de 15h ;
- Volume horaire de l'UE suite à la modification précitée : 54h au lieu de 45h (2021/22).

SEMESTRE 2

UE Risque et assurance 2

- Suppression de la matière « Grands principes juridiques de l'assurance » ;
- Nouvelle matière « Droit et pratique juridique de l'assurance » au coefficient 2.5 et avec un écrit de 2h en remplacement de l'ancienne matière « Grands principes juridiques de l'assurance ».

UE Finance 2

- Volume horaire modifié au niveau du cours « Risques bancaires » : 21h au lieu de 18h (2021/22) ;
- Volume horaire de l'UE suite à la modification précitée : 65h au lieu de 62h (2021/22).

SEMESTRE 3

UE Risque et assurance 5

- Volume horaire modifié au niveau du cours « Protection sociale et retraites » : 18h au lieu de 15h (2021/22) ;
- Volume horaire modifié au niveau du cours « Contrôle interne et ERM en assurance » : 18h au lieu de 17h30 (2021/22) ;
- Volume horaire de l'UE suite aux modifications précitées : 56h au lieu de 52h30 (2021/22).

SEMESTRE 4

- Ajout de la matière « Validation d'un certificat de langue anglaise (TOEIC) » avec un coefficient 3.

MASTER Conseiller en clientèle professionnelle

SEMESTRE 1 (M1 CCB)

UE Finance

- Changement d'intitulé « Finance » au lieu de « Finance –droit » ;
- Déplacement de la matière « Système bancaire en Europe » avec 14h dans l'UE Environnement bancaire au semestre 2 ;
- Volume horaire de l'UE suite aux modifications précitées : 52h30 au lieu de 66h30 (2021/22).

UE Mettre en œuvre une démarche relationnelle enrichie adaptée aux attentes d'une clientèle bancaire de particuliers

- Changement de deux matières : « Respect de la législation » et « Le métier au sein d'une équipe » chacun avec un coefficient de 1.5 ;

SEMESTRE 2 (M1 CCB)

UE Environnement du monde bancaire

- Déplacement de la matière « Système bancaire en Europe », anciennement au semestre 1.

SEMESTRE 3 (M2 CCPRO)

UE Marchés des capitaux

- Modification de l'intitulé de cette UE avec le retrait « et anglais des affaires » ;
- Suppression de la matière « Anglais des affaires ».

SEMESTRE 4 (M2 CCPRO)

UE Option CAE

- Ajout de cette nouvelle option en remplacement du Master CAE ;
- Option composée de deux matières :
 - « Finances, problématiques juridiques, comptables et de financement de la PME » de 49h et avec un écrit de 2h ;
 - « Révisions /Evaluation » non évalué.

MENTION Analyse et politique économique

SEMESTRE 2

UE 6 Conduite de projets (communs aux 4 parcours)

- Nomination de la matière « Projet professionnel » au lieu de « Projet tuteuré ».

SEMESTRE 3 – M2 SE

UE Topics in econometrics

- Retrait du choix de matières pour une matière unique;

Extrait de procès-verbal du conseil de la Faculté des Sciences économiques et de gestion du 8 avril 2022

POINT 5-1: Modifications apportées aux maquettes des enseignements pour 2022/2023

Etaient présents pour le collège des enseignants (A et B) :

BARBIER-GAUCHARD Amélie

JACOB Julien

KOEBEL Bertrand

MICHALAK Jean-Louis

NEUKAM Marion

Etaient présents pour le collège des étudiants :

HAMBYE Jérôme

FRECHEVILLE Romane (procuration d'Eva JACOB)

MATTERN Charlotte

Etait présente pour le collège des BIATSS :

WEBER-MORENO Nathalie

Membres invités présents :

BACH Laurent, Vice-doyen

GUITTARD Claude, Doyen

GRANDHOMME Elsa, RAC

PERRIGAULT Isabelle, Responsable financière

Avaient donné procuration :

BURGER-HELMCHEN Thierry à Marion NEUKAM

EL-OUARDIGHI Jalal à Amélie BARBIER-GAUCHARD

JACOB Eva à Romane FRECHEVILLE

SIDIROPOULOS Moïse à Amélie BARBIER-GAUCHARD

WEBER Mélanie à Nathalie WEBER-MORENO

Etaient absents ou excusés :

FRANCOIS Mathilde

JACOB Benjamin

OBERLE Frédéric

Extrait de procès-verbal du conseil de la Faculté des Sciences économiques et de gestion du 8 avril 2022

POINT 5-1: Modifications apportées aux maquettes des enseignements pour 2022/2023

PENIN Julien, excusé

PICARD Nathalie

RONDE Patrick , excusé

SCHAEFFER Véronique, excusée

La séance du conseil s'est déroulée le vendredi 8 avril 2022, elle est ouverte à 10h05 et fermée à 12h30

Le conseil de la Faculté des sciences économiques et de gestion a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés les modifications proposées des maquettes des enseignements pour 2022/2023 dans les formations suivantes :

- **Licence Economie et gestion**
- **Double licence Mathématiques + Economie et gestion ***
- **Double licence LEA + Economie et gestion**
- **Licence Sciences pour la Santé ***
- **Master 1 Analyse et politique économique**
- **Master 2 Data Science pour l'économie et l'entreprise du futur (DS2E)**
- **Master 2 Statistique et économétrie**
- **Master Monnaie, Banque, Finance, Assurance**
- **Master 2 Management international de l'innovation**
- **Master Management et commerce international**
- **Master 2 Management de la qualité**
- **Master Gestion de production, logistique, achats**
- **Magistère Génie économique**
- **DU Pan-European Executive Master of Business Administration (MBA)**

Extrait de procès-verbal du conseil de la Faculté des Sciences économiques et de gestion du 8 avril 2022

POINT 5-1: Modifications apportées aux maquettes des enseignements pour 2022/2023

Il est à noter la modification la plus importante. Après concertation avec l'Ecole Supérieure de la Banque (ex CFPB) co-financeur de cette formation, il a été décidé de fermer le parcours de master 2 Chargés d'Affaires Entreprises à compter de la rentrée 2022-2023. Les enseignements spécifiques sont toutefois conservés et placés en option dans le parcours de master 2 Conseiller Clientèle Professionnelle.

(*) D'autre part, les UE spécifiques à l'UFR de Mathématiques et à la faculté de Médecine n'ont pas encore été renseignées et validées dans EVA.

Fait à Strasbourg, le 8 avril 2022.


Le doyen,

Claude GUITTARD